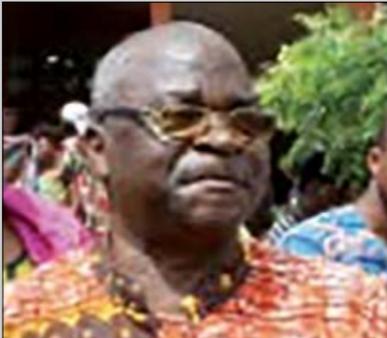


10 ans de vie après,
OBUTS de Agbéyomé Kodjo
devient le MPDD pour un
large rassemblement

Samedi dernier au siège du parti politique Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (Obuts) à Lomé... **PAGE 2**



POLITIQUE



Recensement électoral

Les populations
plus mobilisées
dans la zone 2
que dans la zone 1

Le recensement électoral démarré il y a quelques jours dans la zone 2 se poursuit avec la forte mobilisation qui le caractérise. Si dans la zone 1 surtout à Lomé, les populations ...

PAGE 3

CULTURE



Musique

Black T promet du
boom à ses fans

En prélude à la sortie de son nouvel album, prévue en 2019, le « roi » de la musique togolaise « Black T » se produira au Palais des congrès de Lomé. D'après l'artiste togolais, ce show exclusif aura lieu le 23 novembre prochain au Palais ...

PAGE 9

D1 / 4ème journée

Gomido toujours
leader, Koroki en
chute libre

Le ballon a roulé hier sur toute l'étendue du territoire national lors de la quatrième journée du championnat ...

PAGE 10



Gouvernance économique

Des acteurs de premier
plan s'approprient le Plan
national de développement

Les autorités togolaises ont organisé les 19 et 20 octobre derniers un atelier d'appropriation du Plan national de développement (PND 2018-2022). A travers cette rencontre, le gouvernement veut permettre à tous les acteurs de bien cerner les contours du PND afin de bien jouer leurs rôles...

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Gilchrist Olympio affiche toute sa bonne forme après son retour à Lomé

De folles rumeurs amplifiées par les réseaux sociaux et certains journaux de la place ont fait craindre le pire au cours de la semaine qui vient de s'écouler. Le président national de l'Union des forces du changement (UFC), serait évacué à Paris suite à un malaise. Faux, rétorque le parti à travers un communiqué publié sur les réseaux. Et pour couronner le tout, celui que les incondtionnels appellent affectueusement « Fo Gil » est revenu à Lomé ce weekend...

PAGE 3

Bourse/ 13è édition des Journées BRVM à Lomé

Deux jours de vulgarisation
de la culture boursière

La 13ème édition des journées BRVM que le Togo a accueilli le jeudi 18 et vendredi 19 octobre derniers sont désormais dans l'histoire. Ouvertes le jeudi 18 par une cérémonie...

PAGES 6&7



	SOMMAIRE	Gabon / 2ème tour des législatives L'opposition gabonaise saura-t-elle atténuer l'écart ? P4	Investissement / Forum mondial. Le Togo prend part à la 6ème édition du 22 au 26 octobre à Genève P 5	Cinéma L'avenir du cinéma africain au cœur du Fespaco 2019 P 19	Éliminatoires CAN 2019 / Gambie vs Togo La CAF va-t-elle retirer les 3 points aux Eperviers ? P 10	Mission du FMI du 18 au 30 octobre à Lomé Vers un nouveau décaissement au titre de la FEC P 11
--	-----------------	---	--	--	--	---

10 ans de vie après, OBUTS de Agbéyomé Kodjo devient le MPDD pour un large rassemblement

Samedi dernier au siège du parti politique Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (Obuts) à Lomé, s'est tenue une Convention nationale en présence des dirigeants dont le président national, l'ancien Premier ministre Agbéyomé Messan Kodjo, et toute une foule de délégués venus de la capitale et de l'intérieur du pays. Cette assise a été un tournant dans la vie de cette formation qui venait de boucler ses dix ans d'existence. Désormais, ce sera, Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), autrement dit Les Patriotes. Un changement stratégique de dénomination qui répond au besoin d'opérer un large rassemblement dans l'optique du changement.

« Bon nombre de nos concitoyens doivent se questionner sur le bien-fondé de ces assises en cette période cruciale de notre histoire », a déclaré Gérard Adja, vice-président du parti et président du comité de coordination de la Convention. La tenue de cette Convention répondait à la stricte application des dispositions statutaires de la formation politique qui prescrivent qu'à l'intervalle de deux congrès, se réunisse une Convention pour,

d'une part apprécier en leur globalité les activités du parti relativement à l'exécution de la feuille de route précédemment actée, et d'autre part, procéder à tous les ajustements utiles qui s'avèreraient propices.

La seconde motivation réside dans le fait que ces assises offrent au parti, l'occasion de faire un diagnostic sérieux et sans complaisance de la situation économique et sociopolitique



Agbéyomé Messan Kodjo, président du MPDD

de notre pays et de formuler le cas échéant, des exhortations à l'endroit des pouvoirs publics. Au terme des travaux, il est apparu que pour « un large rassemblement et plus de réalisme », un changement de dénomination s'imposait. Une autre raison et l'une des importantes qui a milité en faveur de cette métamorphose, est l'appréciation à l'international du signe d'identification de la formation politique Obuts. La perception immédiate qui se dégage du signe identitaire de la formation politique, renvoie soit à une association sportive de football, soit évoque une arme de destruction massive. Ainsi, par acclamation, les délégués ont approuvé le changement de nom.

Obuts, 10 ans de péripéties sur la scène politique togolaise

Le parti politique Obuts a été créé le 02 août 2018 à Brother Homé avec comme signe distinctif le ballon de football. Le parti a connu plusieurs difficultés qui étaient visiblement des manœuvres visant à l'étouffer dans l'œuf. Parmi ces péripéties, le refus de la

reconnaissance qui lui fut opposé par le ministère compétent pour connaître de la création d'une formation politique. En 2010, afin de participer à la présidentielle du 4 mars, le parti a fait acte de candidature.

Mais le ministère de tutelle a demandé à la Cour constitutionnelle d'invalider cette candidature pour défaut de récépissé. Toutefois, la Cour constitutionnelle a tranché en faveur du parti au motif que l'absence d'attribution de récépissé résulte d'un dysfonctionnement au sein de l'administration territoriale. Le récépissé sera finalement délivré le 15 octobre 2010. Outre ces difficultés, Obuts déplore le manque de soutien des autres partis de l'opposition. « Nos compagnons de l'opposition n'ont cessé d'ourdir à nos dépens, de mauvaises manières ainsi que des coups tordus », déclare Gérard adja.

Le MPDD pour mettre fin à la politique de l'exclusion ?

La naissance d'une crise...

Suite à la page 3

COMMUNIQUE DU PPT



Samedi 20 Octobre 2018 dans une clinique de Lomé suite à un malaise le vendredi 19 Octobre. Très affecté par cette disparition subite, le PPT regrette la perte d'un membre influent, dévoué et ardent défenseur de la liberté de presse au Togo.

En attendant le programme des obsèques de l'illustre disparu, le PPT présente ses condoléances à la famille éplorée et à toute la presse togolaise.

Le Président,

Isidore AKOLLOR

Le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) a la profonde douleur de vous annoncer le décès de son Secrétaire Général, Lonlon KOFFI, Directeur de publication de l'hebdomadaire Le Potentiel. Décès survenu le



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

...pour taire définitivement ces rumeurs.

Le fils du premier président du Togo indépendant n'a plus toute l'énergie de sa jeunesse, mais il est loin de ce que certaines informations ont essayé de faire croire il y a quelques jours. C'est plutôt en forme que le Dr Gilchrist Olympio a rejoint la capitale et sa résidence. Il a été accueilli par ses plus fidèles lieutenants et des militants qui tenaient à s'assurer que ce qu'ils ont lu sur les

réseaux sociaux et dans certains médias, n'étaient rien d'autre qu'une fausse information.

« J'étais du voyage avec le président depuis Paris. Nous avons apporté un démenti à ces rumeurs qui ont fait le chou gras sur les médias et les réseaux sociaux. Quelle est la pertinence d'évoquer la maladie d'un homme qui n'a jamais dit qu'il est immortel mais qui est soumis à des vicissitudes et dont la vie a été un immense labeur ? C'est normal qu'il se sente

fatigué en la circonstance. Mais ce qui se raconte sur la vie de cet homme est faux. Gilchrist Olympio se porte bien et c'est sans commentaire. D'ailleurs, on lui prédit encore une bonne dizaine d'années », a déclaré Isaac Tchiakpé, conseiller de Gilchrist Olympio.

M. Olympio est donc de retour à Lomé et compte continuer à œuvrer pour une alternance politique pacifique. Concernant le problème ANC/UFC à la Ceni, le parti à la couleur jaune est prêt à négocier, mais ne compte pas s'en

aller comme le souhaite la C14. « Nous sommes un parti d'opposition parlementaire. L'UFC est à la Ceni grâce aux dispositions de la loi portant statut de l'opposition et la loi qui porte sur le code électoral. Nous ne partons pas de la Ceni. Nous avons fait des démarches positives et constructives vers la Coalition », précise M. Tchiakpé.

Le conseiller de Gilchrist Olympio tellement sûr de lui ajoute : « si la Coalition arrive à entendre raison pour faire de la real

politique, c'est-à-dire ne plus être intransigeante dans sa revendication, nous sommes disposés à nous asseoir pour trouver une solution réelle à nos mécontentements. Les leaders de la C14 ne sont pas nos adversaires, ni non plus nos amis. Personne n'entraînera l'UFC dans la déraison. Composer avec le parti au pouvoir ne veut pas dire que nous fondons l'UFC dans Unir. C'est juste coopérer pour la bonne marche du pays et le bien-être de tous les Togolais ».

Edem Dadzie

Recensement électoral

Les populations plus mobilisées dans la zone 2 que dans la zone 1

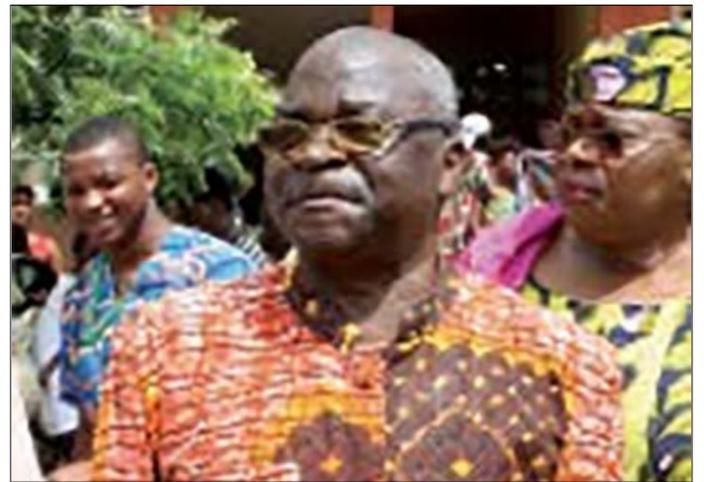
Le recensement électoral démarré il y a quelques jours dans la zone 2 se poursuit avec la forte mobilisation qui le caractérise. Si dans la zone 1 surtout à Lomé, les populations ont plus ou moins répondu à l'appel au boycott lancé par la Coalition des 14, à l'intérieur du pays, cet appel a visiblement du mal à trouver un écho favorable.

Dès les premières heures du recensement dans la zone 2, les populations n'ont pas tardé à investir les centres de recensement. De longues files d'attentes sont observées ici et là. Signe incontestable que l'appel au boycott dans cette zone n'a pas prospéré. Et cela ne va pas du tout dans l'intérêt de la Coalition qui voudrait certainement se servir d'une éventuelle faible mobilisation pour décrédibiliser le processus, le faire invalider et obliger le gouvernement et la Cedeao à le reprendre, ce

qui s'apparenterait à une victoire politique.

Aujourd'hui, même si de nouvelles élections n'ont pas encore permis de juger de la représentativité de chaque camp, il a tout de même été constaté que la zone 1 composée du sud Togo est plus favorable à l'opposition et la zone 2 composée du nord en grande partie, est favorable au parti au pouvoir. Rappelons que chacun des bords fait des scores appréciables dans toutes les zones du pays. Mais en se basant sur cette stratification, il est clair

que la Coalition s'est tiré une balle dans les pieds, à moins qu'un recensement bis soit organisé plus tard pour la zone 1. Ce que Gilbert Bawara avait rejeté. En effet, dans la zone 1 où elle est plus populaire, les parties de la Coalition ont handicapé le processus d'enrôlement. Alors, si comme on l'observe le processus se poursuit jusqu'aux élections en décembre prochain, ces partis de l'opposition pourront-ils bénéficier de toutes les voix dont ils ont besoin ? Dans la zone 2 par contre, favorable au pouvoir, il est clair que l'électorat sera pleinement au rendez-vous. Alors, le parti au pouvoir, ne risque-t-il pas encore une fois de rafler une bonne partie des sièges au Parlement ? Le



Le pdt de la CENI Kodjona Kadanga

Parti national panafricain qui sur la base des manifestations passées a cru être devenu le détenteur du « titre foncier » dans le nord, doit être plutôt actuellement dans la désillusion.

L'appel au boycott est un échec cuisant. Même dans la première zone où on a observé un engouement dans les derniers moments, l'appel au boycott a quand même un tout petit peu été écouté. En

ce qui concerne la zone 2 d'ailleurs, le président de la Ceni, le professeur Kodjona Kadanga s'est rendu à Sokodé en fin de semaine dernière pour se rendre compte du bon déroulement du processus. « J'aimerais rappeler que la phase de recensement n'est que le début de tout un processus qui va conduire à doter le Togo d'un fichier électoral fiable », a-t-il déclaré à l'endroit des sceptiques.

E. D.

10 ans de vie après,

OBUTS de Agbéyomé Kodjo devient le MPDD pour un large rassemblement

...politique en août 2017 a révélé le rétrécissement de la classe politique togolaise en deux seuls groupes. D'un côté le parti au pouvoir et de l'autre le collectif des 14 formations politiques qui a planifié et organisé les mouvements de revendications politiques pendant près d'une année. « S'agissant des autres formations politiques en activité sur le territoire national togolais, il est prétendu qu'elles seraient reléguées au rang de

l'accessoire, n'ayant pas voix au chapitre du microcosme politique togolais », déplore le président du MPDD, Agbéyomé Kodjo. Il demande donc à tous ceux qui ne se retrouvent pas dans les deux blocs politiques qui s'affrontent et tous ceux qui se sentent éloignés de l'offre de l'échiquier politique, de rejoindre le mouvement des patriotes, en vue de créer une dynamique du changement. « Ce mouvement sera

désormais notre étendard et demeurera fidèle aux lignes de force de son ancêtre et placera toujours l'Homme et l'éthique au cœur de l'action politique », précise M. Kodjo.

Le MPDD aux élections prochaines ?

Se prononçant sur une possible participation de son parti aux prochains scrutins en cours d'organisation au Togo Agbéyomé Kodjo répond au conditionnel.

« Si les conditions de transparence et de crédibilité sont réunies, nous sommes prêts à aller aux élections », s'est exprimé Agbéyomé Kodjo aux micros des journalistes. S'agissant de l'attitude de ses amis de l'opposition qui continuent de boycotter le processus électoral, le natif de Yoto s'inspire d'une citation de Tocqueville qui déclare : « quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres ».

En effet, questionne le président du MPDD, avons-nous présents à l'esprit les dégâts humains, matériels et économiques subis par le Togo depuis le début du

combat pour l'alternance ? Combien sont-ils nos compatriotes qui ont succombé aux exactions régaliennes ? Combien sont-ils nos compatriotes qui ont succombé aux violences du désespoir, de l'angoisse et de la maladie ? Combien sont-ils à avoir perdu leur emploi ou leurs activités professionnelles ?

Combien sont-ils celles et ceux handicapés à vie par nos fautes, et nos égos ? M. Kodjo appelle à « un sursaut patriotique de part et d'autres » pour donner un meilleur avenir à notre pays.

Edem Dadzie

Suite de la page 2



APPEL À CANDIDATURES 2018-2020

LICENCE PROFESSIONNELLE EN JOURNALISME

CONTEXTE	CONSTITUTION DU DOSSIER	LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS
<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante deux (2) du Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias – (PROFAMED-Togo), coordonné par l'Université de Lomé (représentée par l'Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts), un appel à candidature est lancé pour la présélection des candidats (professionnels des médias d'Etat et privés) en vue d'un programme de formation continue diplômant en licence professionnelle journalisme à l'ISICA, sur deux ans après une procédure de Validation des Acquis Professionnels.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Copie du BACII ou tout autre diplôme équivalent reconnu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; 2. Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport, à défaut une copie de la carte de presse en cours de validité ; 3. Curriculum vitae détaillé ; 4. Attestation de service; 5. Preuves des expériences professionnelles en relation avec la formation (déclarations des employeurs, attestations d'emploi, contrats, articles publiés ou émissions produites) 6. Lettre de motivation adressée à la Directrice de l'ISICA 7. Rapport d'acquis de l'expérience professionnelle (formulaire à télécharger sur le site www.univ-lome.tg et à remplir) 8. Quittance de 10 000 FCFA (reçu de la BICI portant le nom du candidat) 	<p>ISICA UNIVERSITE DE LOME</p>
<p>PUBLIC CIBLE Professionnels de l'information avec 5 ans d'expérience confirmée en presse écrite, presse en ligne, radio ou télévision.</p>		<p>DATES DE DEPÔT DES DOSSIERS 10 au 24 OCT 2018</p>
<p>COUT DE LA FORMATION</p> <p>350 000FCFA par an 300 000FCFA payés par le projet par an 50 000FCFA payé par le candidat retenu par an</p>	<p>LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE</p> <p>BICI : UL 370240103000590160020771</p>	
<p>DUREE DE LA FORMATION</p> <p>Deux (2) années académiques</p>		<p>PROCEDURE DE SELECTION</p> <p>Présélection Entretien Individuel Sélection Définitive 25 au 31 octobre 2018</p> <p>Résultats Sélection 04 NOVEMBRE 2018</p>
<p>CONDITIONS REQUISES</p> <p>Bac II + 5 années d'expérience confirmée en Presse écrite, presse en ligne, radio ou télévision</p>		



Gouvernance économique**Des acteurs de premier plan s'approprient le Plan national de développement**

Les autorités togolaises ont organisé les 19 et 20 octobre derniers un atelier d'appropriation du Plan national de développement (PND 2018-2022). A travers cette rencontre, le gouvernement veut permettre à tous les acteurs de bien cerner les contours du PND afin de bien jouer leurs rôles pour sa mise en œuvre.

La rencontre a été placée sous le thème : "Des investissements privés pour la réussite du PND". Elle a réuni des acteurs venus de différents secteurs notamment ceux du secteur privé. Objectif ? Permettre à chaque partie prenante de jouer sa partition pour la réalisation de ce plan de développement du Togo. Pour les autorités togolaises, le secteur privé

a un grand rôle à jouer dans le PND. Sur la période sous revue, le gouvernement sollicite une contribution de 65% du secteur privé pour la mise en œuvre de ce plan de développement.

Les travaux de cet atelier ont permis aux participants de cerner les grandes lignes du PND et des activités à mener pour sa réalisation. Les acteurs concernés

ont été identifiés et responsabilisés.

Pour rappel, le PND est constitué de trois grands axes à savoir. Le premier concerne la mise en place d'un hub logistique d'excellence et d'un centre d'affaires. Le deuxième parle de la réalisation des pôles de transformation agricole manufacturiers et d'industries extractives. Et



Le PM et quelques membres du gouvernement

pour le troisième, il s'agit de mécanismes d'inclusion.

du développement social et la mise en place de

T.M. et www.republiquetogolaise.com

Investissement / Forum mondial de l'investissement**Le Togo prend part à la 6ème édition du 22 au 26 octobre à Genève**

La sixième édition du Forum mondial de l'investissement se tient à compter de ce lundi 22 octobre à Genève en Suisse. Initié par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), ce forum rassemble plus de 5000 participants venus de 160 pays dont le Togo. Une belle opportunité pour les autorités togolaises pour trouver de nouveaux investisseurs.

Cette grande rencontre mondiale de l'investissement permettra aux différents acteurs présents de réfléchir sur les diverses formes d'investissements, de trouver des solutions durables et de favoriser des alliances mondiales pour promouvoir la prospérité partagée par tous. Pendant 5 jours, le forum permettra également aux participants de pencher sur les points faibles de l'investissement auquel le monde est confronté et d'y trouver des solutions adéquates. Les investissements sont en

chute. On estime à environ 2500 milliards de dollars d'écart d'investissement. En 2017, les flux mondiaux d'investissements étrangers directs ont baissé de 23% selon Nations unies. Ce phénomène a causé des désagréments à plusieurs pays. Les investissements étrangers occupent une place importante dans l'économie de beaucoup de pays et contribue à leur développement. D'où l'importance de voir les causes de la baisse de ces investissements et de trouver des solutions appropriées pour les augmenter.

Le Forum mondial de l'investissement rassemble des partenaires, des investisseurs, des acteurs venus du secteur public et privé. La présence du Togo à ce forum est une bonne occasion à ne pas rater pour le développement du pays. Les acteurs pourront faire le point sur les besoins en financement et trouver des partenaires et des investisseurs capables de financer les projets de développement entrepris par le pays. Beaucoup d'événements seront organisés dans le cadre de cette sixième édition de ce forum dont



trois sommets, cinq tables rondes ministérielles et des cérémonies de remise de prix. La rencontre permettra aussi aux participants de trouver des modes de

financement innovants pour le développement comme la Blockchain, les obligations durables et le financement mixte.

Félix Tagba

Finance**Vers une cotation d'Oragroup à la BRVM**

Le groupe bancaire Orabank va faire son entrée à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan. Le groupe est présent au Togo mais aussi dans 11 autres pays de l'Afrique de l'ouest et central et dans quatre zones monétaires (Uemoa, Cemac, Guinée Conakry, Mauritanie).

Le groupe Orabank a annoncé, vendredi dernier, le lancement de son processus d'introduction à la Bourse BRVM. Orabank espère lever 86 millions d'euros. Il s'agit de la première grosse entrée réalisée sur le marché financier régional depuis sa création en 1998. Le groupe a reçu l'accord du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) pour cette opération.

La souscription opérée par les Sociétés de gestion et

d'intermédiation (SGI) se fera du 29 octobre au 16 novembre prochain avec la possibilité de clôture anticipée, a annoncé le groupe. La cotation des titres est prévue pour février 2019. Le groupe compte ouvrir 20% de son capital soit 56,92 milliards de francs CFA (86 millions d'euros) dans une Offre publique de vente (OPV).

L'ouverture du capital concerne 13 883 006 actions dont 6 097 561 nouvelles et 7 785 445 déjà existantes.



Binta Touré Ndoye

Ces actions seront vendues sur les marchés primaire et secondaire de la BRVM. Le prix de l'action est de 4100

FCFA. Selon un communiqué du groupe bancaire, avec les sommes levées Orabank

pourra accroître sa notoriété et investir dans la banque digitale. Une solution très développée par les banques concurrentes du groupe et beaucoup prisée par les populations.

L'opération permettra également au groupe de saisir des opportunités de croissance dans les pays d'Afrique centrale. Avec les sommes levées, cette banque veut également renforcer les fonds propres de certaines de ses filiales. Depuis 2014, le groupe Orabank a enregistré une croissance de 45%. En Fin 2017, il affichait un bilan total évalué à 1794 milliards de FCFA.

Orabank a démarré ses activités en 1988 au Bénin et fête cette année ses 30 ans.

F.T.

Bourse / 13^e édition des Journées BRVM à Lomé

Deux jours de vulgarisation de la culture boursière

La 13^{ème} édition des journées BRVM que le Togo a accueilli le jeudi 18 et vendredi 19 octobre derniers sont désormais dans l'histoire. Ouvertes le jeudi 18 par une cérémonie solennelle, dans la grande salle des conférences d'Ecobank transnational incorporation (ETI) à Lomé, l'évènement riche en activités a connu la présence des acteurs du monde bancaire, des responsables d'institutions financières sous régionales, de plusieurs chefs d'entreprises de la place et des autorités publiques. Journalistes, étudiants ont également pris part aux keynotes speech, conférences d'affaires PME et universitaire, networking et ateliers thématiques qui ont été organisés.



Edoh Kossi Amenouvé et des personnalités, à l'occasion de l'ouverture des journées

C'est la deuxième fois que les Journées BRVM se tiennent à Lomé, après l'édition 2016 qui s'est également tenue dans la salle de conférence d'Ecobank. L'édition de cette année, la 13^{ème} qu'organise la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a mis l'accent sur les innovations technologiques et les avantages que ces dernières peuvent apporter aux marchés financiers. « L'innovation et le développement des marchés financiers », est d'ailleurs le thème qui a été retenu par les responsables de la BRVM.

Selon le directeur général de la BRVM, le Togolais Edoh Kossi Amenouvé, la treizième édition des journées BRVM a pour objectif de « poursuivre la vulgarisation de la culture boursière dans l'espace (Uemoa) en vue d'une « meilleure implication des acteurs économiques dans les activités du marché financier régional ».

Le directeur de la BRVM a également lors de la cérémonie d'ouverture le jeudi 18 octobre dernier, profité de l'évènement pour annoncer les projets de l'institution qui veut devenir un acteur incontournable dans le financement à long terme des économies des pays de l'Uemoa.

« La BRVM s'est dotée d'un plan stratégique 2018-2020 dont les principales actions portent sur : le développement de la culture boursière au sein de l'Union, l'accroissement de la liquidité et de la profondeur du marché, le développement de l'actionnariat populaire, le renforcement technologique et opérationnel avec l'utilisation des nouvelles technologies... », avait-il déclaré.

Présent lors de la cérémonie d'ouverture des journées BRVM, le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, M. Kossi Tofio a salué les efforts de la BRVM,

« Depuis le démarrage de ses activités en 1998, la BRVM a su répondre en partie aux besoins de financement à long terme aussi bien des Etats que des entreprises en leur offrant l'opportunité de diversifier leurs sources de financement, mais le

chemin à parcourir reste encore très long. C'est pourquoi, je voudrais saluer l'initiative de la BRVM qui ambitionne à travers son plan stratégique 2018 - 2020 d'être une bourse innovante au service de l'économie », a-t-il affirmé.

Journées riches en activités

Les journées BRVM qui ont pris fin le vendredi 19 octobre ont été particulièrement riches en activités. 2 keynotes speech, 1 conférence d'affaires PME, 1 conférence universitaire, des networking et B to B et

accompagner ? », sur « la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières », sur « les enjeux de la régulation pour le développement des marchés de capitaux en Afrique », sur le « financement du développement



Photo de famille du DG BRVM et des responsables de l'école Esam

4 ateliers thématiques ont été organisés. Des ateliers et communications sur les thèmes « introduction en bourse des entreprises : comment réussir son parcours? » et sur « investir en bourse : définir sa stratégie gagnante et comment se faire

en Afrique : quelle contribution au renforcement de la croissance économique du continent ? », sur le « financement des PME à travers les marchés des capitaux » etc. ont également meublé les deux jours de vulgarisation de la culture boursière.

BRVM Innovation Challenge : 35 dossiers sélectionnés

La période de dépôt de candidature au concours de Projets Fintech « BRVM Fintech Innovation Challenge » est arrivée à échéance le 17 octobre dernier, à 24 heures des journées BRVM qui se sont

tenues à Lomé. Cette initiative qui vise à sélectionner des talents initiateurs de projets innovants qui bénéficieront d'un accompagnement pour mettre en œuvre leurs projets dans son laboratoire « BRVM Fintech Lab »



Le DG de la BRVM, lors d'une conférence à l'école Esam

avait été lancée le 18 septembre 2018.

A l'issue de cette période, la BRVM annonce que trente-cinq (35) dossiers de candidature ont été enregistrés. Ces dossiers feront l'objet d'un dépouillement et d'un examen minutieux par un jury composé de spécialistes afin de présélectionner les projets innovants qui ont le potentiel de contribuer à relever de réels défis métiers dans le secteur des services financiers dans la sous-région. Les porteurs de projets présélectionnés seront invités à la phase des entretiens. Les candidats retenus à l'issue du processus auront une période

de 6 à 12 mois pour mener à bien leurs projets.

A travers son laboratoire des technologies numériques, la BRVM souhaite ainsi accompagner le système financier sous-régional dans l'innovation et l'anticipation sur les disruptions futures. A ce titre, elle permettra à de jeunes talents, personnes physiques âgées de 18 à 40 ans ou startups établies dans la région UEMOA, qui sont porteurs de projets innovants ou de thèmes de recherche d'intérêt dans la Fintech, de les mettre en œuvre.

Avec www.financialafrik.com

Oragroup entre bientôt à la BRVM



Binta Touré Ndoye, Dg de Oragroup

Le groupe bancaire panafricain Oragroup entame son processus d'entrée à la cote de la BRVM, la bourse régionale de la zone UEMOA, avec la cession de près de 14 millions d'actions à

compter du 29 octobre prochain. L'annonce a été faite par le top management du groupe ce 19 octobre au cours d'une conférence de presse. L'offre publique de vente portera sur l'émission de 6,097

millions nouvelles actions par augmentation de capital, et la cession de 7,78 millions actions existantes sur le marché secondaire du 29 octobre au 16 novembre prochain au prix unitaire de 4 100 FCFA l'action.

L'opération va permettre de lever au total 56,92 milliards FCFA (86,7 millions d'euros) sur le marché régional. L'admission à la cote de la BRVM est programmée pour février 2019.

Ce sera au final 20% du capital d'Oragroup qui seront à la cote, les actionnaires actuels devant conserver 80% dont un peu plus de 50% pour ECP (Emerging Capital Partners) qui reste l'actionnaire de référence.

Pour Vincent Le Guennou, président du groupe et CEO d'ECP, le marché financier est sollicité pour accompagner le développement du groupe en forte croissance et "amplifier le financement du secteur privé par les voies du marché".

« Cette augmentation de capital va nous permettre de consolider la croissance du groupe et accompagner son développement, notamment procéder à des investissements dans la banque digitale, saisir les opportunités de croissance dans

les pays d'Afrique centrale, (...) et renforcer les fonds propres de certaines filiales », a expliqué Binta Touré Ndoye, directrice générale d'Oragroup.

Oragroup peut en effet se targuer d'être dans une bonne dynamique de croissance. Actif dans 12 pays d'Afrique de l'ouest et du centre, le groupe affichait, fin 2017, un total bilan à 1 794 milliards FCFA (2,72 milliards d'euros) en progression de 42% depuis 2014. Le PNB s'est établi à 108 milliards FCFA (164 millions d'euros), +33%, et le résultat net a atteint 21,97 milliards FCFA (33 millions d'euros) soit une hausse de 45% par an depuis 2014, représentant un bond de 205% sur la période (2014-2018).

Classée meilleure banque régionale en Afrique de l'ouest en 2015 et 2017 lors des African Banker Awards, Oragroup a été note en mai dernier A (long terme) et A2 (court terme) par Bloomfield Investment, attestant de de ses performances et de sa solidité financière.

Co-arrangée par BICI Bourse et Hudson, l'opération pourrait connaître une clôture anticipée en cas de sursouscription, comme c'est souvent le cas lors des introductions à la BRVM.

A propos de la BRVM et des Journées BRVM

Créée le 18 décembre 1996 à Cotonou (Benin), la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une bourse électronique parfaitement intégrée commune à 8 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Outre les titres de participations (actions), la BRVM propose l'émission et la négociation de titres de créance (obligations).

La BRVM offre aux investisseurs un environnement boursier de classe mondiale avec des systèmes de cotation et de règlement des transactions à la fine pointe de la technologie. La Bourse régionale est membre du Comité Exécutif de l'African Securities Exchanges Association (ASEA). Elle est depuis novembre 2016 classée dans la catégorie des marchés frontières par le MSCI. L'institution compte actuellement 45

sociétés cotées, exerçant dans divers domaines d'activité parmi lesquelles les télécommunications, la banque, la brasserie, l'agriculture etc. Elle compte aujourd'hui 5441 milliards de capitalisation du marché des actions, 3290 milliards de capitalisation du marché obligataire, 13% du PIB de l'Uemoa, 42 emprunts obligataires cotés, dont 1 de l'Etat togolais, etc.

Les journées BRVM font partie des activités qu'initie la Bourse régionale, afin de vulgariser la culture boursière au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Ces journées visent entre autres, à mieux faire connaître l'environnement de la bourse ainsi que les opportunités qu'elle offre aux décideurs, chefs d'entreprises, et particuliers pour le financement et l'investissement en bourse.

Réalisé par Rachidou Zakari

2^e ORIGINAL

**DENONCIATION PROCES VERBAL DE
SAISIECONSERVATOIRE DE BIENS MEUBLE
CORPERELS**

L'an deux mil dix huit

Et le Vendredi dix Neuf (09) Octobre

A LA REQUETE DE

A la requête de **R-LOGISTIC TOGO**, Société anonyme au capital de Cinquante millions (50 000 000) Francs CFA ayant son siège social à Lomé, Route A3 Akodessawa, face UBIPHARM TOGO, BP. 13755 Lomé - TOGO, Tél. 22 27 93 59, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié es-qualités audit siège ;

Assistée de la **SCP DOGBEAOU & ASSOCIES**, Société d'Avocats inscrite au Barreau du Togo, sise à Lomé, 482, Rue Adabawere, 01 B.P. 968 - Lomé 01, Tél. +228 22 21 70 63, représentée par son Gérant, **Maitre Sédjro Koffi DOGBEAOU**, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

- ❖ Agissant en vertu de l'Ordonnance N°1864/2018 en date du 12 Juillet 2018 par laquelle Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé a autorisé la requérante à pratiquer saisie conservatoire sur les biens meubles corporels et incorporels appartenant à Monsieur Jonah NWOJO Paul, Propriétaire-gérant des Etablissements AFRICAN CONFORT TRADING sis à Lomé Quartier Amoutivé, Impasse des fusains, Doulassamé, Tél. 90 83 93 43, et dont copie entière et certifiée conforme est délaissée en tête de celle des présentes ;



Je,

Mons. André T. SAMA BOTCHO, Huissier de Justice près le Cour d'Appel du TOGO et le Tribunal de Première Instance de Lomé y demeurant Djidjoli 1074 Av. Fya sous l'ain de la Pharmacie Djidjoli Immeuble 8270C - Lomé Soussigné

DENONCE ET REMIS COPIE

Monsieur Jonah Paul NWOJO, Propriétaire-gérant des Etablissements AFRICAN CONFORT TRADING sis à Lomé Quartier Amoutivé, Impasse des fusains, Doulassamé, Tél. 90 83 93 43, où étant en ses lieux et parlant à :

n'ayant ni domicile ni domicile connu, conformément à l'art 58 du code de procédure civile togolaise, procédé à la notification par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé et par insertion dans le journal Togomatine

Et informe :

2^e ORIGINAL

**DENONCIATION PROCES VERBAL DE
SAISIECONSERVATOIRE DE BIENS MEUBLE
CORPERELS**

L'an deux mil dix huit

Et le Mardi seize (16) octobre

A la requête de **R-LOGISTIC TOGO**, Société anonyme au capital de Cinquante millions (50 000 000) Francs CFA ayant son siège social à Lomé, Route A3 Akodessawa, face UBIPHARM TOGO, BP. 13755 Lomé - TOGO, Tél. 22 27 93 59, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié es-qualités audit siège ;

Assistée de la **SCP DOGBEAOU & ASSOCIES**, Société d'Avocats inscrite au Barreau du Togo, sise à Lomé, 482, Rue Adabawere, 01 B.P. 968 - Lomé 01, Tél. +228 22 21 70 63, représentée par son Gérant, **Maitre Sédjro Koffi DOGBEAOU**, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

- ❖ Agissant en vertu de l'Ordonnance N°1865/2018 en date du 12 Juillet 2018 par laquelle Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé a autorisé la requérante à pratiquer saisie conservatoire sur les biens meubles corporels et incorporels appartenant à Madame Chioma WINNER, Propriétaire-gérante des Etablissements KAMSITEX INTER IMPORT & EXPORT LOME, sis à Lomé, quartier Hédzranawoé Assiyéyé, Tél. 92 15 01 16, et dont copie entière et certifiée conforme est délaissée en tête de celle des présentes ;



Mons. André T. SAMA BOTCHO, Huissier de Justice près le Cour d'Appel du TOGO et le Tribunal de Première Instance de Lomé y demeurant Djidjoli 1074 Av. Fya sous l'ain de la Pharmacie Djidjoli Immeuble 8270C - Lomé Soussigné

DENONCE ET REMIS COPIE

Madame Chioma WINNER, Propriétaire-gérante des Etablissements KAMSITEX INTER IMPORT & EXPORT LOME, sis à Lomé, quartier Hédzranawoé Assiyéyé, Tél. 92 15 01 16, où étant en ses lieux et parlant à :

La requête n'ayant ni domicile ni domicile connu, s'agit conformément à l'article 58 du code de procédure civile, procédé à la notification par affichage à la porte de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé et par insertion dans le journal TOGOMATIN

13

..... Agence de transport maritime, consignataire du conteneur ci-dessous mentionné pris en la personne de son représentant légal, demeurant et domicilié à Lomé es-qualité au siège de ladite société, où étant en ses bureaux et parlant à :

- ❖ Copie du Procès-verbal de saisie conservatoire de biens meubles corporels entre les mains d'un tiers effectuée par mes soins, en date à Lomé du neuf (09) Octobre ;

Lui déclarant que s'il estime que les conditions de validité de la saisie ne sont pas réunies, il a le droit de demander la main levée à la juridiction du lieu de son propre domicile.

Lui rappelant qu'il peut dans un délai de huit (08) jours, porter à ma connaissance toute information relative à l'existence d'une éventuelle saisie antérieure et m'en communiquer le procès-verbal.

Conformément à l'article 67 de l'Acte Uniforme Portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voix d'Exécution, je vous reproduis les dispositions des articles 62 et 63 dudit acte :

Article 62 : Même lorsqu'une autorisation préalable n'est pas requise, la juridiction compétente peut, à tout moment, sur la demande du débiteur, le créancier entendu ou appelé, donner mainlevée de la mesure conservatoire si le saisissant ne rapporte pas la preuve que les conditions prescrites par les articles 54, 55, 59, 60, et 61 ci-dessus sont réunies.

Article 63 : La demande de mainlevée est portée devant la juridiction compétente qui a autorisé la mesure. Si celle-ci a été prise sans autorisation préalable, la demande est portée devant la juridiction du domicile ou du lieu où demeure le débiteur.

Les autres contestations, notamment celles relatives à l'exécution de la mesure, sont portées devant la juridiction compétente du lieu où sont situés les biens saisis.

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS N'EN IGNORENT

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé séparément copie du procès-verbal de saisie-conservatoire ci-dessus mentionné ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de : 30.500 F CFA.

L'HUISSIER



14

Pour le 16/10/18
MAERSK TOGO S.A. Agence de transport maritime, consignataire du conteneur ci-dessous mentionné pris en la personne de son Directeur Général, demeurant et domicilié à Lomé es-qualité au siège de ladite société sise dans l'immeuble TABA, B.P. 2747, Tél : 22 23 12 00, où étant en ses bureaux et parlant à : *Madame Rose APPIOM, Responsable*

- ❖ Copie du Procès-verbal de saisie conservatoire de biens meubles corporels entre les mains d'un tiers effectuée par mes soins, en date à Lomé du neuf (09) Octobre ;

Lui déclarant que si elle estime que les conditions de validité de la saisie ne sont pas réunies, elle a le droit de demander la main levée à la juridiction du lieu de son propre domicile.

Lui rappelant quelle peut dans un délai de huit (08) jours, porter à ma connaissance toute information relative à l'existence d'une éventuelle saisie antérieure et m'en communiquer le procès-verbal.

Conformément à l'article 67 de l'Acte Uniforme Portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voix d'Exécution, je vous reproduis les dispositions des articles 62 et 63 dudit acte :

Article 62 : Même lorsqu'une autorisation préalable n'est pas requise, la juridiction compétente peut, à tout moment, sur la demande du débiteur, le créancier entendu ou appelé, donner mainlevée de la mesure conservatoire si le saisissant ne rapporte pas la preuve que les conditions prescrites par les articles 54, 55, 59, 60, et 61 ci-dessus sont réunies.

Article 63 : La demande de mainlevée est portée devant la juridiction compétente qui a autorisé la mesure. Si celle-ci a été prise sans autorisation préalable, la demande est portée devant la juridiction du domicile ou du lieu où demeure le débiteur.

Les autres contestations, notamment celles relatives à l'exécution de la mesure, sont portées devant la juridiction compétente du lieu où sont situés les biens saisis.

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS N'EN IGNORENT

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé séparément copie du procès-verbal de saisie-conservatoire ci-dessus mentionné ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de : 30.500 F CFA.



14

Cinéma

L'avenir du cinéma africain au cœur du Fespaco 2019

Prévue du 23 février au 02 mars 2019, la 26ème édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) se prépare activement.

Cet événement cinématographique entend contribuer à l'essor, au développement et à la sauvegarde du cinéma africain, en tant que moyen d'expression, d'éducation et de conscientisation.

Les choses se précisent ! Le visuel de l'édition 2019 a été révélé par le ministre burkinabè de la Culture, des Arts et du Tourisme Adoul Karim Sango. Sur le visuel, l'on peut découvrir Mouna N'diaye, l'actrice sénégaloburkinabè. L'actrice

est en mouvement de projection vers l'avenir. « L'Afrique avec la couleur noire, l'obscurité des salles de ciné. Mais aussi le thème, mémoire et avenir avec toutes ces bandes de pellicules qui sont le bagage filmique de l'Afrique », décrit-on.

La 26ème édition de la biennale du cinéma africain sera placée sous le thème : « Mémoire et Avenir des cinémas africains ». Après l'Égypte en 2015 et la cote d'Ivoire en 2017, le Fespaco oriente ses projecteurs vers la région des grands lacs pour mettre en lumière



un pays émergent, la République du Rwanda. Le Rwanda sera donc le pays d'honneur lors de la 26ème édition du Fespaco.

Pour Ardiouna SOMA (Délégué général du Fespaco), cinquante ans c'est l'âge d'or qui

nous interpelle sur notre passé et notre devenir ; les acquis, le manquement et le repositionnement nécessaire pour mieux aborder l'avenir. Ainsi, lors de la 26ème édition du Fespaco prévue en 2019, il

sera essentiellement question de la mémoire et de l'avenir du cinéma africain.

« Confronter notre mémoire et forger l'avenir d'un cinéma panafricain dans son essence, son économie et sa diversité », tel sera l'objectif principal au cours de la célébration du cinquantième du Fespaco.

Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) est un des plus grands festivals de cinéma africain. Il se déroule tous les deux ans à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Il a été créé en 1969 à Ouagadougou à l'initiative d'un groupe de cinéphiles.

Nadia Edodji

Musique

Black T promet du boom à ses fans

En prélude à la sortie de son nouvel album, prévue en 2019, le « roi » de la musique togolais « Black T » se produira au Palais des congrès de Lomé. D'après l'artiste togolais, ce show exclusif aura lieu le 23 novembre prochain au Palais des congrès de Lomé.

BlackT et son staff promettent au public togolais un spectacle sound system (urban live) : c'est un concept urbain qui nécessite la présence sur scène des instruments suivants : « un micro, une batterie et une platine », expliquent

les organisateurs.

Aux dires de « Black T », ce concert organisé par la structure Reiyel Com & Event sera un événement inédit et atypique. À travers des morceaux « Alognedzi », « Edzodjinam », où il raconte certaines

réalités de la vie quotidienne, « Black T » a su toucher une large couche de la population. De son vrai nom Eric Yao Otou Opong, Black T est né à Accra au Ghana où il vécut jusqu'à la fin de ses études. L'artiste a commencé très tôt à s'intéresser au domaine



Black-T

musical malgré le refus de ses parents. Il a plusieurs chansons à son actif dont le dernier en date « Boto » fait

grimper la notoriété de cet artiste, qui a l'art de charmer des foules.

La rédaction

Lire

« **Le Manuscrit retrouvé** » de Paulo Coelho. Ed Flammarion. 2013 Pp 46-48

« ...La solitude n'est pas l'absence de compagnie, mais le moment où notre âme est libre de converser avec nous et de nous aider à décider de nos vies. Alors, que soient bénis ceux qui ne redoutent pas la solitude. Qui n'ont pas peur de se tenir compagnie, qui ne cherchent pas désespérément une occupation ou un amusement, ou quelque chose à juger. Parce

que celui qui n'est jamais seul ne se connaît plus lui-même. Et celui qui ne se connaît pas se met à redouter le vide. Mais le vide n'existe pas. Un monde immense se cache dans notre âme, attendant d'être découvert. Il est là, avec sa force intacte, mais il est tellement nouveau et tellement puissant que nous avons peur d'en accepter l'existence. Parce que le fait de découvrir qui nous sommes nous oblige à accepter que nous pouvons aller beaucoup plus loin que nous n'en avons l'habitude. Et cela nous effraie. Mieux vaut ne pas prendre tous ces risques, puisque nous

pouvons toujours dire: « Je n'ai pas fait ce que j'aurais dû parce qu'on ne m'a pas laissé faire. » C'est plus confortable. C'est plus sûr. Et, en même temps, c'est renoncer à la vie même. Malheur à ceux qui préfèrent passer leur vie à dire: « Je n'ai pas eu l'occasion! » Parce que jour après jour ils ont coulé un peu plus dans le puits de leurs propres limites, et le moment viendra où ils n'auront plus de forces pour s'en échapper et retrouver la lumière qui brille par l'ouverture au-dessus de leur tête. Et bénis soient ceux qui disent: « Je n'ai pas le courage. » Parce

que ceux-là comprennent que ce n'est pas la faute des autres. Et tôt ou tard ils trouveront la foi nécessaire pour affronter la solitude et ses mystères. Et pour ceux qui ne se laissent pas effrayer par la solitude qui révèle les mystères, tout aura un goût différent. Dans la solitude, ils découvriront l'amour qui pourrait arriver sans qu'on l'aperçoive. Dans la solitude, ils comprendront et respecteront l'amour qui est parti. Dans la solitude, ils sauront décider s'il vaut la peine de lui demander de revenir, ou s'ils devront permettre à l'un et l'autre de suivre un nouveau chemin. Dans la solitude,

ils apprendront que dire « non » n'est pas toujours un manque de générosité, et que dire « oui » n'est pas toujours une vertu. Et que ceux qui sont seuls en ce moment ne se laissent jamais effrayer par les mots du démon, qui dit: « Tu perds du temps. » Ou par les mots, encore plus puissants, du chef des démons: « Tu ne comptes pour personne. » L'Énergie Divine nous écoute quand nous parlons avec les autres, mais elle nous écoute aussi quand nous sommes tranquilles, silencieux, acceptant la solitude comme une bénédiction... »

Foot européen / championnat espagnol

Blessé, Lionel Messi ne jouera pas le Clasico

Coup dur pour le football club Barcelone. A deux jours de la réception de l'Inter de Milan en Ligue européenne des Champions et à une semaine du Clasico face au Real Madrid en championnat, le club catalan a perdu sa star, Lionel Messi, sorti sur blessure face au FC Séville. Il sera absent trois semaines selon le communiqué du club catalan. Comme l'a expliqué le Barça, Lionel Messi souffre d'une fracture du radius du bras droit l'obligeant à rater le choc de la saison lors de la 10^{ème} journée de championnat.

Avant de voir sa soirée se transformer en cauchemar, Messi avait eu le sourire. Il a reçu le trophée du meilleur joueur de la Liga du mois de septembre. L'Argentin avait permis à son équipe de mener 2-0 face aux joueurs de Séville suite à une frappe enroulée du pied gauche (12^{ème} minute). Touché au niveau du bras droit à la 17^{ème} minute de la rencontre après une

mauvaise réception après un duel, la pulga a été contraint de sortir du terrain cinq minutes plus tard. Largement strappé au niveau du coude droit, le capitaine du Barça a été vaincu par la douleur. C'est le Français Ousmane Dembélé qui le remplace à la 26^{ème} minute de jeu. L'entraîneur du FC Barcelone, Ernesto Valverde s'est montré optimiste concernant les prochaines échéances malgré



Lionel Messi lors de sa blessure

l'absence de Lionel Messi. « Il est clair que c'est une perte notable. Nous savons qui il est, nous savons ce qu'il nous apporte, nous savons ce que pense l'adversaire quand il est là. Nous nous préparons pour

cela mais évidemment que nous allons ressentir l'absence de Messi. Nous l'assumons, nous avons assez de ressources pour faire face. C'est un joueur fondamental pour nous, qui définit beaucoup le

jeu de l'équipe, mais il y a beaucoup de matchs où il ne jouait pas d'entrée ou était absent, et nous avons essayé de maintenir notre identité et aller de l'avant. », a-t-il déclaré en conférence de presse.

Pour une fois en huit ans, le fameux Clasico entre le Barça et le Real se discutera sans Lionel Messi blessé et Cristiano Ronaldo parti en Italie (Juventus de Turin). Même si les absences de la star argentine et portugaise semblent diminuer le punch et le suspens, l'enjeu reste de taille. La rivalité sportive entre ces deux clubs rendra toujours intéressant leur rencontre et, enfin, le monde verra dimanche 28 octobre, ce à quoi ressemblera le classico sans les deux galactiques.

Attipoe Edem Kodjo

D1 / 4^{ème} journée**Gomido toujours leader, Koroki en chute libre**

Le ballon a roulé hier sur toute l'étendue du territoire national lors de la quatrième journée du championnat de première division togolaise. Sept matchs au total discutés dont deux au sud et cinq au nord. Seuls Foadan de Dapaong et Gbikinti de Bassar ont pu gagner à domicile.



Pendant que les Show boys de Kpalimé conservent le fauteuil de leader, Koroki métété de Tchamba est en dégringolade. Gomido FC, un des représentants du Togo en coupe continentale, en déplacement chez les rouges de Sokodé (Semassi), s'en est sorti avec 1 point après un match nul d'un but partout. Meme scénario entre le deuxième représentant du Togo, Koroki, et le promu Sara FC de Bafilo. Les choses se compliquent pour le champion en titre (Koroki) qui peine en ce début de championnat. Foadan prend le dessus sur les Anges de Notse 2 buts contre 0. Le Dynamique togolais (Dyto) se débarrasse des conducteurs de la Koza (ASCK) sur la plus petite des marques. Le club des recettes (OTR) s'incline à domicile face à l'ASKO de Kara. Gbikinti dicte sa loi au promu des lacs Gbohloe-su, 2 à 0. Enfin, les portuaires privés de Koidjo Sewonou (au Niger) et Issifou Bourahana (en Ethiopie), sont défaits en déplacement chez Maranatha, sur le plus petit des scores.

Gomido est leader avec 8 points suivi de Sara FC avec 8 points également. Foadan, Semassi et Dyto sont respectivement troisième, quatrième, et cinquième avec les mêmes points de 7. Koroki perd une place et se retrouve 10^{ème} avec seulement 4 points. Gbohloe-su (13^{ème}) et Ange (14^{ème}) ferment la marche de classement de cette 4^{ème} journée avec 3 points chacun.

La rédaction

Éliminatoires CAN 2019 / Gambie vs Togo

La CAF va-t-elle retirer les 3 points aux Éperviers ?

La Gambie a décidé d'affronter le Togo hors du terrain. Les Scorpions n'ont pas digéré leur défaite contre les Éperviers du Togo mardi dernier. Le lendemain, la Fédération gambienne de Football a saisi la Confédération africaine de Football (CAF) pour une plainte concernant l'identité du joueur togolais James Olufade, qu'elle juge frauduleuse. Face à ces allégations qui risquent de coûter 3 points au Togo, la Fédération togolaise de Football (FTF) rebondi afin de permettre à CAF d'y voir clair.

En effet, quelques jours après que la fédération gambienne de football a introduit une requête auprès de la Confédération africaine de football en estimant que le latéral gauche togolais de l'Union de Douala n'est pas éligible pour jouer pour le Togo. Elle estime que le joueur en question possède la nationalité Nigériane et que la fédération du Togo n'a su être en conformité avec les formalités qui se devraient. Interrogé sur la question par la RFI, le team manager des éperviers Augustin Amega rassure. « James Olufadé est certes détenteur d'un double passeport mais il n'a jamais joué pour aucune sélection nationale en occurrence le Nigeria. A cet effet la Fédération togolaise de football (FTF) n'est pas astreinte à demander un changement d'association pour le joueur au niveau de la FIFA. Il est bien qualifié pour le Togo. (...)». Le joueur a évolué ici dans notre championnat au



James Olufade, international togolais

Togo. (...) Bien d'autres joueurs d'ailleurs sont dans la même situation, c'est le cas du gambien Moustapha Carayo qui a le passeport anglais. C'est quelque chose qui est courant.» Dans l'État actuel des choses, seules les preuves fiables et solides

seront les décideurs. Respectivement 3^{ème} et 4^{ème} au classement dans le groupe D, il est donc clair que le Togo et la Gambie tiennent à participer à la prochaine CAN au Cameroun. Les prochains jours promettent nous en dire long.

Attipoe Edem Kodjo



Environnement

Les acteurs du secteur évaluent la version 1 de la Stratégie REDD+

Le ministère de l'environnement et des ressources forestières a ouvert jeudi 18 octobre 2018 à Lomé, un atelier national de consultation sur les actions stratégiques dans la conduite du processus REDD (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des Forêts dans les pays en développement) au Togo.

La rencontre, inscrite dans le processus EESS (Evaluation Environnementale Sociale Stratégique), a pour objectif de passer à la loupe les impacts potentiels des options proposées dans la version 1 de la stratégie nationale du projet.

Concrètement, il s'agit d'évaluer les conséquences des actions envisagées, sur l'environnement biophysique et humain, et de recueillir les appréciations et les

préoccupations des parties prenantes. L'idée à terme, étant de présenter une stratégie qui prenne en compte tous les paramètres pour une réussite effective du projet, tout en s'alignant sur le PND.

Pour le Secrétaire Général du ministère de l'environnement, Sama Boundjou, qui a procédé au lancement de l'atelier, « ces options nécessitent d'être affinées ou améliorées, en fonction des

enjeux environnementaux et sociaux, associés aux tendances actuelles d'utilisation des terres et de la gestion forestière ».

Le coordonnateur national du projet, Hémou Assih, indique de son côté, que l'objectif est de « réaliser une stratégie REDD+ cohérente et acceptée par tous, basée sur des données qualificatives et quantitatives fiables relevées sur toute l'étendue du territoire national ».



Le ministre de l'environnement, André Johnson

Le processus REDD+ est une initiative de réduction de la déforestation et de dégradation des forêts, qui

implique les communautés qui en sont dépendantes.

Avec République togolaise

Mission du FMI du 18 au 30 octobre à Lomé

Vers un nouveau décaissement au titre de la FEC

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) séjourne à Lomé depuis jeudi 18 octobre dans le cadre de l'évaluation du programme d'aide triennal, appuyé par une Facilité élargie de crédit (FEC). Ce programme approuvé en mai 2017 en faveur du Togo, porte sur un engagement global de 241,5 millions \$.

La présente mission qui devrait prendre fin, le 30 octobre prochain est la troisième de la revue de l'accord au titre de la FEC.

Concrètement, cette mission devrait surtout

permettre à l'équipe de l'institution basée à Washington, d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes en matière d'assainissement des finances publiques.

Satisfait de la mise en



œuvre des réformes financières dans le cadre économiques et du programme triennal,

le FMI, annonçait en juin dernier un troisième décaissement de 35,5 millions \$ en faveur du Togo. Une troisième tranche qui portait le total des décaissements au titre de l'accord à environ 106,5 millions \$: le premier de 34,5 millions ayant suivi immédiatement l'approbation du programme et le deuxième décaissement de 36 millions, ayant été effectué en décembre dernier. Le Togo pourrait espérer de cette visite un quatrième décaissement.

www.togofirst.com

Première session des négociations techniques entre les ACP et l'UE

Robert Dussey : « le nouvel accord doit respecter les ODD et l'agenda 2063 de l'Union africaine »

La première session des négociations techniques devant définir les dispositions pratiques à mettre en place pour les discussions entre les ACP et l'Union européenne ont démarré cette semaine. A l'occasion, le professeur Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères et négociateur en chef des pays ACP en vue d'un accord ACP-UE post-Cotonou, était devant la presse européenne à Bruxelles. Il ressort de ces échanges que les futures relations entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne (UE) doivent tenir compte des mutations actuelles.

Les négociations en cours se déroulent dans un 21^e siècle marqué par une évolution technologique rapide. Elles doivent donc permettre aux Etats ACP d'obtenir un accord moderne, adaptable, répondant à leurs objectifs, et qui contribuera à l'accélération de la transformation de leurs économies. Les deux parties ont l'occasion exceptionnelle de moderniser leurs relations qui doivent être en phase avec les réalités actuelles et nouvelles.

« Le nouvel accord permettra au groupe ACP et à l'UE d'affiner ensemble leurs approches des questions nationales et régionales, et de définir leur capacité à œuvrer conjointement à l'avènement d'un environnement stable et progressiste qui ne laisse personne sur le côté », a déclaré Robert Dussey. Le nouvel accord doit notamment tenir compte des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'agenda 2063

de l'Union africaine. Les ODD sont aujourd'hui au niveau international, la boussole qui guide la barque du développement. Toute action, tout accord qui ne tiendrait pas compte de cette feuille de route sera un complot vis-à-vis du bien être des peuples, surtout ceux des pays en développement. Les ACP ont donc toutes les raisons d'exiger que les ODD soient au centre de ces négociations. Au niveau africain, et c'est tout à fait judicieux, l'agenda 2063 permet d'aller au-delà des

prévisions des Nations unies. C'est normal puisque l'Afrique est actuellement dans une course contre la montre pour éviter des déstabilisations dans les décennies à venir. Si la lutte contre la pauvreté et les inégalités n'aboutissent pas, il faut craindre la naissance de nouveaux conflits. Ajouté aux aléas climatiques, l'Afrique risque gros.

Les pays ACP ont donc tout intérêt à ne pas sortir fragilisés de ces négociations. L'économie

africaine doit être préservée et sortir grandie. Le professeur Dussey indique que « le nouvel accord doit contribuer à la réalisation du développement durable dans tous les pays ACP, à travers un partenariat économique et politique renforcé et approfondi ». L'approfondissement et l'élargissement de l'intégration régionale dans les Caraïbes et le Pacifique seront également pris en compte.

La rédaction

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
CENI-TOGO



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**NOUVEAU RECENSEMENT
ELECTORAL**



Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**
Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**



***Togolais, viens
bâtir la cité***



***avec la nouvelle
carte d'électeur***

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !